

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Fiche de données de sécurité conforme à (CE) n° 1907/2006 (REACH)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acryl Blank

UFI: Aucune

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Couleur.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

VESTERGAARD A/S

Jegindøvej 21

T: +45 89281800

DK-8800 Viborg

F: +45 86614858

Danemark

E: salg@veste.dk

Le courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité: Alttox a/s (alttox@alttox.dk)

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centres Antipoison et de Toxicovigilance, Paris: 01 40 05 48 48 (24 heures sur 24 - 7 jours sur 7)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Le mélange ne répond pas aux critères de classification comme dangereux conformément au règlement 1272/2008/CE (CLP).

2.2. Éléments d'étiquetage:

EUH208: Contient Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.

EUH210: Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH211: Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

2.3. Autres dangers: Aucune.

PBT/vPvB: Les composants ne sont pas PBT/vPvB suivant les critères d'Annexe II.

Propriétés perturbant le système endocrinien: Les ingrédients ne sont pas considérés comme des perturbateurs endocriniens conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges:

Poids%	Composants	CAS N°	CE N°	Index N°	REACH N°	Classification
1-15	Dioxyde de titane#	13463-67-7	236-675-5	022-006-00-2	01-2119489379-17	Carc. 2;H351i
0,00015-	CMIT/MIT*	26172-55-4	247-500-7	-	-	Acute Tox. 2;H310+H330 Acute Tox. 3;H301
<0,0015		2682-20-4	220-239-6	-	-	Skin Corr. 1;H314 Eye Dam. 1;H318
		55965-84-9	mixture	613-167-00-5	-	Skin Sens. 1A;H317 Aquatic Acute 1;H400 (M=100) Aquatic Chronic 1;H410 (M=100) EUH071

La classification en tant que cancérigène par inhalation s'applique uniquement aux mélanges sous forme de poudre contenant 1 % ou plus de dioxyde de titane qui se présente sous la forme de particules ou qui est incorporé dans des particules ayant un diamètre aérodynamique $\leq 10 \mu\text{m}$.

* CMIT/MIT = Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)

SCL (CMIT/MIT): Skin Sens. 1A;H317: $C \geq 0,0015\%$;

Skin Corr. 1C;H314: $C \geq 0,6$; Eye Dam. 1;H318: $C \geq 0,6$; Eye Irrit. 2;H319: $0,06\% < C < 0,6\%$; Skin Irrit. 2;H315: $0,06\% < C < 0,6\%$.

ATE (Inhalation) = 0,5 mg/l/4H; ATE (Dermal) = 50 mg/kg; ATE (Oral) = 53 mg/kg.

Pour le texte intégral des phrases H – voir RUBRIQUE 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours:

Traitement symptomatique.

Inhalation: Amener la personne à l'air frais. Surveiller. En cas de malaise, appeler le médecin.

Contact avec la peau: Enlever tous les vêtements souillés. Rincer soigneusement la peau et laver ensuite avec de l'eau et du savon. Appeler le médecin, si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment les yeux à l'eau ou avec une solution isotonique. Enlever d'éventuelles lentilles de contact et ouvrir bien grand les yeux. Appeler le médecin, si l'irritation persiste. Continuer à rincer pendant le transport au médecin / à l'hôpital.

Ingestion: Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne vous faites pas vomir. En cas de malaise, appeler le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut-être légère irritation de la peau et des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Montrer cette fiche au médecin ou au personnel de la salle des urgences.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction:

Non inflammable. Feu environnant: De l'eau atomisée (jamais de jet d'eau : il propage l'incendie), mousse, poudre ou gaz carbonique.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Eviter d'inhaler les gaz de fumée. Auprès du feu, il crée des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas de présence près du feu, utiliser un masque à air comprimé.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Se référer aux mesures de protection énumérées à la RUBRIQUE 8. Assurer une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter à l'égout. Voir RUBRIQUE 12. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber le renversement avec une matière inerte et placer dans un conteneur fermé jusqu'à enlèvement. Laver avec beaucoup d'eau. Manipulation ultérieure du produit renversé - voir RUBRIQUE 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir ci-dessus.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Après usage, laver avec du savon et beaucoup d'eau. Conserver le récipient bien fermé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les d'éventuelles incompatibilités:

Dans le récipient d'origine bien fermé à un endroit sec, frais et bien ventilé. Éviter la lumière du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Voir RUBRIQUE 1.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle:

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (Décret no 2021-434):

Titane (dioxyde de), en Ti; Aluminium (trioxyde de di-); Calcium (carbonate de): VLEP-8h: 10 mg/m³

DNEL :	Exposition	Valeur	Population	Effets
Dioxyde de titane:	Inhalation, long terme	10 mg/m ³	Travailleurs	Systématiques/locales
	Peau, long terme	700 mg/kg/d	Consommateurs	Systématiques/locales
PNEC :	Milieu	Valeur		
Dioxyde de titane:	Eau douce	0,127 mg/l		
	Eau de mer	1,0 mg/l		
	Fuite sporadique	0,61 mg/l		
	Sédiment d'eau de mer	1000 mg/l		
	Sédiment d'eau de mer	100 mg/l		
	Terre	100 mg/l		
	STP	100 mg/l		

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle (continues)

8.2. Contrôles de l'exposition:

Contrôles techniques appropriés: Aucune.

Protection individuelle:

Inhalation: Normalement non requise. En cas de ventilation insuffisante: utiliser un masque (EN149) approuvé avec filtre à particules P2. Les filtres ont une durée limitée et doivent être régulièrement changés; voir les indications du fabricant du fabricant.

Peau: Contact prolongé: Porter des gants de protection faits (EN374), par exemple, en caoutchouc nitrile. Il n'a pas été possible de trouver des données pour le temps de rupture, il est donc recommandé de changer le gant dès qu'il est gaspillé.

Yeux: Lunettes de protection (EN166) où il y a un risque de contact aux yeux.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement: Aucun spéciale.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

État physique:	Liquide
Couleur:	Diverses couleurs
Odeur:	Odeur légère
Point de fusion/point de congélation:	~ 0
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	~ 100
Inflammabilité:	Non déterminé
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non déterminé
Point d'éclair:	> 100
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Température de décomposition:	Non déterminé
pH:	7,5 – 8,5
Viscosité cinématique (mm ² /s à 40°C):	Non déterminé
Solubilité:	Soluble (dans l'eau)
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé
Pression de vapeur (bar à 20°C):	Non déterminé
Densité et/ou densité relative (g/cm ³):	Non déterminé
Densité de vapeur relative:	Non déterminé
Caractéristiques des particules:	Non déterminé

9.2. Autres informations:

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité:

Pas de données disponibles.

10.2. Stabilité chimique:

Stable dans les conditions préconisées de stockage (voir rubrique 7). Ignifuge.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune connue.

10.4. Conditions à éviter:

Evitez le gel.

10.5. Matières incompatibles:

Aucune.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Aucun connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008:

Toxicité aiguë:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosion cutanée/irritation cutanée:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique:	Compte tenu des données disponibles.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition répétée:	Compte tenu des données disponibles.
Danger par aspiration:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques (continues)

Les classes de danger	Données	Test	Source
Toxicité aiguë:			
Inhalation	LC ₅₀ (rat) > 4,62 mg/l/4H (CMIT/MIT)	Aucune information	CE Biocides
Dermal	LD ₅₀ (lapin) = 660 mg/kg (CMIT/MIT)	Aucune information	CE Biocides
Oral	LD ₅₀ (rat) = 53 mg/kg (CMIT/MIT)	Aucune information	CE Biocides
Corrosion/irritation:	Brûlures de la peau, lapin (CMIT/MIT)	OECD 404	CE Biocides
Sensibilisation:	Sensibilisation de la peau, Cochon d'Inde (CMIT/MIT)	Buehler	CE Biocides
CMR:	Aucune connue	-	-

Voies d'exposition: Peut être absorbé à travers la peau et par ingestion.

Symptômes:

Inhalation: L'inhalation de vapeur n'est pas probable.

Peau: Peut irriter la peau.

Yeux: Peut irriter les yeux.

Ingestion: Peut provoquer une irritation de la bouche, de la gorge et du tube digestif.

Effets à long terme: L'exposition repérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau (conservateur).

11.2. Informations sur les autres dangers:

Aucune connue.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité:

Aquatiques	Donnés	Méthode (Media)	Source des données
Poissons	LC ₅₀ (Salmo gairdneri, 96 h.) = 0,19 mg/l (CMIT/MIT)	Aucune information (FW)	CE Biocides
Crustacés	EC ₅₀ (Crassostrea virginica, 48 h.) = 0,028 mg/l (CMIT/MIT)	Aucune information (FW)	CE Biocides
Algues	EC ₅₀ (Selenastrum capricornutum, 72 h.) = 0,018 mg/l (CMIT/MIT)	Aucune information (FW)	CE Biocides

12.2. Persistance et dégradabilité:

CMIT/MIT n'est pas rapidement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

CMIT/MIT: Log K_{ow} > 5 – Bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol:

Aucune connue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Les composants sont pas PBT/vPvB suivant les criteria d'Annexe II.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucune connue.

12.7. Autres effets néfastes:

Aucune connue.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets:

L'élimination doit être conforme à la réglementation locale et nationale. Eliminer par l'intermédiaire des dispositifs mis en place par les autorités ou transférer à une société d'élimination des produits chimiques.

Code CED: 20 01 28 (le produit); et 15 02 03 (matières absorbantes polluées par le produit)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas réglementé (ADR/RID/IMDG/IATA).

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: Aucune

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Aucune

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: Aucune

14.4. Groupe d'emballage: Aucune

14.5. Dangers pour l'environnement: Aucune

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucune

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Aucune

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Aucune.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Phrases H référées au rubrique 3

H301: Toxique en cas d'ingestion.

H310: Mortel par contact cutané.

H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

H330: Mortel par inhalation.

H351i: Susceptible de provoquer le cancer par inhalation.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires.

Des abréviations:

CMR = Carcinogénicité, mutagénicité, reproductrice toxicité.

CSR = Chemical Safety Report

DNEL = Derived No-Effect Level

EC₅₀ = Effect Concentration 50 %

ECB = European Chemicals Bureau.

ECHA = European Chemicals Agency

FW = Fresh Water

LC₅₀ = Lethal Concentration 50 %

LD₅₀ = Lethal Dosis 50 %

LD_{Lo} = Lowest Lethal Dose

PBT = Persistent, Bioaccumulative, Toxic

PNEC = Predicted No-Effect Concentration

vPvB = very Persistent, very Bioaccumulative

Références

ECHA = European Chemicals Agency

EPA Ecotox = The US Environmental Protection Agency's database on ecotoxicological effects for chemicals.

IUCLID = International Uniform Chemical Information Database.

RTECS = Register of Toxic Effects of Chemical Substances

Exigence de formation spéciale

Il n'est exigé aucune formation spéciale, mais le produit ne devrait être utilisé que par des personnes qui ont été soigneusement instruites dans le travail à faire et qui ont pris connaissance de cette fiche de données de sécurité.

Autres informations:

Aucune.

Modifications ont été apportées à la version précédente:

Aucune.

Établi par: Altos a/s - Tonsbakken 16-18 - DK-2740 Skovlunde - Danemark - Tlf. +45 3834 7798 / PW - Contrôle de qualité: PH